

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 23 novembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

10e conférence du Pacifique Insulaire pour la conservation de la nature et des aires protégées (conférence virtuelle)

Reportée en raison de la crise sanitaire, la 10^e conférence du Pacifique insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées, initialement programmée en avril en Nouvelle-Calédonie, aura lieu du 24 au 27 novembre sous la forme d'une conférence virtuelle.

Cette conférence est l'événement le plus important en faveur de la conservation de la nature dans le Pacifique. Elle rassemble tous les acteurs de la région Pacifique afin de définir un agenda en faveur de la conservation de la biodiversité au-delà de 2020.

Elle est organisée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en partenariat le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et la table ronde des îles du Pacifique.

Plus de 1 000 participants du monde entier sont actuellement inscrits pour assister à la séquence de clôture du segment de haut niveau.

La plateforme numérique qui accueillera cet événement est accessible sur <http://www.pacificnatureconference.com>

Pour s'inscrire [cliquer ICI](#).

Programme en ligne [cliquer ICI](#).

10^e conférence du Pacifique insulaire
**CONSERVATION DE LA NATURE
ET AIRES PROTÉGÉES**

Plateforme en ligne
www.pacificnatureconference.com

24 AU 27 NOVEMBRE

Agir pour la nature et la résilience du Pacifique

Logo of the French Republic, SPREP PROE, and the Government of New Caledonia.

Retour sur le contexte

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et la table ronde des îles du Pacifique, présidée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), coordonnent la stratégie régionale de la conservation de la nature. Ils organisent tous les six ans la conférence pour la conservation de la nature et les aires protégées. Cette conférence régionale guide les programmes de conservation de la biodiversité des pays et territoires du Pacifique.

La Nouvelle-Calédonie s'est positionnée pour accueillir physiquement, en avril 2020, la 10^e édition de cette conférence. En raison de la pandémie de Covid-19, la 10^e conférence a été reportée en novembre (du 24 au 27) et son format modifié par une conférence virtuelle, sans que cela impacte les objectifs initiaux de l'événement.

En sa qualité de pays hôte de l'événement, la Nouvelle-Calédonie occupe ainsi une place centrale permettant de valoriser à l'échelle régionale et internationale les actions entreprises sur le territoire, en matière de conservation de la nature et de la biodiversité.

Cette conférence permettra de définir la politique de la conservation de la région Pacifique sur les six prochaines années :

- faire un état des lieux de la conservation en Océanie et évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre les priorités régionales et mondiales pour la conservation,
- établir un nouveau cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées dans le Pacifique pour les quatre à sept prochaines années,
- influencer le cadre mondial et faire porter la voix du Pacifique en obtenant des engagements forts des dirigeants au travers d'une déclaration de haut niveau.

Cet événement s'inscrit dans un calendrier international propice à la valorisation des actions menées dans le Pacifique :

- évaluation des objectifs d'Aichi et du plan stratégique 2011-20 de la Convention des Nations Unies pour la diversité biologique (CBD),
- entrée en vigueur de l'Accord de Paris (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques).

Les conclusions de la conférence seront portées au congrès mondial de l'UICN (Marseille) et à la COP 15 de Kunming (Chine), deux événements initialement prévus en 2020 et reprogrammés en 2021.

Organisation de l'événement virtuel et moments clés

Les trois premiers jours (mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 novembre) sont dédiés à la conférence principale. Le 4^e et dernier jour, vendredi 27 novembre, sera dédié aux événements en marge offerts aux sponsors comme espaces de programmation.

Le contenu de la conférence virtuelle est divisé en trois thèmes principaux : notre océan, notre île et notre connexion avec la nature. Des sessions parallèles et plénières d'une heure maximum sont organisées (*voir programme*).

Programme des sessions plénières OUVERTES À LA PRESSE (CPS)

Mardi 24 novembre à 9 heures : ouverture de la conférence.

Jeudi 26 novembre de 13 h 30 à 14 h 30 : présentation du nouveau cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées.

Jeudi 26 novembre à 15 heures : clôture du segment de haut niveau et adoption d'une déclaration de haut niveau, sous la présidence de Jean-Pierre Djaiwe, membre du gouvernement en charge des questions environnementales. Cette séquence réunira l'ensemble des ministres de l'environnement des pays membres du PROE, ainsi que les dirigeants des principales ONG actives dans la région en matière de conservation. La déclaration qui en sera la conclusion portera la voix unie du Pacifique dans les négociations internationales, notamment à la COP 15 prévue en 2021 en Chine.

Partenaires de l'événement

Cet événement est organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en partenariat le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et la table ronde des îles du Pacifique, en coopération avec l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), le Fonds Pacifique (France - ministère des Affaires étrangères), l'Agence française de développement (AFD), l'Office français de la biodiversité (OFB), Island Conservation, WWF, The Nature Conservancy, Conservation International, Pew, International Coral Reef Initiative (ICRI), Pacific-European Union (EU) Marine Partnership (PEUMP), les trois provinces, le programme BEST (Commission européenne) et le programme PRISMSS (Pacific regional invasive management support services) du Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme (SPREP).

Les participants à la séquence de haut niveau

Les gouvernements des îles du Pacifique (ministre ou leur représentant) qui participeront à cette séquence sont les suivants : ministère de la Transition écologique de la France, ministère des Ressources naturelles de Niue, ministère de l'environnement, du changement climatique, des risques naturels et du climat des Îles Salomon, Délégation aux affaires internationales et européennes de la Polynésie française, ministère des Territoires, de l'environnement, de l'énergie, du changement climatique et des risques naturels des îles Tonga, ministère de l'Environnement des îles Tokelau, département des Ressources et de la faune marine des Samoa américaines, service de l'environnement des îles de Wallis-et-Futuna.

Les organisations intergouvernementales : Wildlife Conservation Society, The Nature Conservancy, la Communauté du Pacifique (CPS), WWF, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), BirdLife International, SPREP, cChange Pacific, Protected Areas Learning and Research Collaboration (PALRC), Conservation International, GIZ.

Mais également : le PROE, l'État via le Fonds Pacifique, l'AFD, et des associations (association Hô-üt, Paladalik, Noé, le Kenu One Project (KOP), Endemia, Sos Mangroves, Dayubiik, Pew, collectif des jeunes Ambassadeurs des océans, le CRESICA, l'association des doctorants de la Nouvelle-Calédonie, etc.).